

Préface

De Kyōto à Dazaifu : sur les traces de Sugawara no Michizane

On peut s'efforcer de cerner au plus près la figure d'un personnage historique en la débarrassant de tous les enjolivements que les générations postérieures n'ont pas manqué d'ajouter parfois sans même en être conscients, parfois sciemment si c'est pour servir une noble cause. *A priori* l'hagiographie ne fait pas bon ménage avec une certaine idée de l'histoire, celle qui se restreint à rechercher l'exactitude des faits.

L'étude d'Éric Faure ne remet pas en cause les acquis des historiens qui se sont penchés sur le personnage historique Sugawara no Michizane (845-903). Il commence son ouvrage par un rappel de ces acquis en soulignant les zones d'ombre qui subsistent. Celles qu'aucun document ne permet d'éclairer comme la naissance et la première enfance.

Michizane, issu d'une famille de lettrés de moyenne noblesse, aurait pu faire une carrière honorable comme ses père et grand-père et terminer son *cursus honorum* au poste de directeur de l'office des études supérieures tout en s'adonnant à la poésie chinoise où il excellait.

Il fallut un curieux concours de circonstances pour que les choses évoluent autrement. La branche nord du clan Fujiwara avait commencé à monopoliser tous les postes de la haute administration grâce à la position de régent et de grand chancelier qu'elle

avait obtenue dans la deuxième moitié du IX^e siècle. En plaçant leurs filles au palais, les chefs du clan Fujiwara devenaient grands-pères ou oncles des souverains parfois très jeunes. Or l'empereur Uda (867-931, r. 887-897) qui n'aurait pas dû régner puisqu'il avait été réduit à l'état de sujet en recevant un nom de clan servit un temps de pion dans le jeu politique de Fujiwara no Motozune (836-891). Mais sa mère était une princesse et non une Fujiwara. À la mort de Motozune, protagoniste de l'affaire Akō évoquée dans le présent ouvrage, et premier Grand chancelier, l'empereur Uda se trouva plus libre de ses mouvements et s'appuya sur ses fonctionnaires lettrés pour tenter de restaurer l'idéal de l'État régi par les codes mis en place au début du VIII^e siècle. Il s'appuya notamment sur Michizane qu'il appréciait particulièrement. Ne se sentant pas vraiment à sa place dans son rôle de souverain, il abdiqua en 897 en faveur de son fils, le futur Daigo (885-930), alors âgé de 13 ans. Dans les instructions qu'il lui donna à cette occasion, il lui demandait de nommer Fujiwara no Tokihira (871-909), fils de Motozune, ministre de gauche et Sugawara no Michizane, ministre de droite, ce qui fut fait en 899. Tokira avait 28 ans, Michizane 54. L'un était issu de la très haute aristocratie et chef du clan Fujiwara, l'autre éminent lettré. En tant que ministre de gauche, Tokihira avait la préséance sur Michizane mais devait mal supporter de partager le pouvoir avec une personne issue d'une famille relativement modeste, tout extraordinaires que fussent ses talents. La gloire de Michizane fut de courte durée, moins de deux ans, avant d'être destitué et envoyé en exil à la suite d'une dénonciation calomnieuse venue probablement de Tokihira.

L'affaire aurait pu en rester là. Cela n'aurait été qu'une péripétie dans l'irrésistible ascension de la branche nord des Fujiwara qui règnera de fait pendant plus d'un siècle sur les destinées de la cour. Tokihira ne serait apparu que comme un défenseur un peu trop zélé des intérêts de sa famille. Cependant, le monde de la cour vivait dans une atmosphère saturée de signes. Rien ne pouvait

survenir par hasard. Les dangers pouvaient provenir de partout, du déplacement des planètes comme d'une vie antérieure, d'une divinité froissée ou d'un défunt rancunier. C'est ici que commence la deuxième vie de Michizane.

En effet, celui-ci ne fut jamais gracié et mourut moins de trois ans après son exil. Les conditions étaient réunies pour en faire une de ces âmes courroucées qui inquiétaient ses contemporains. Celles-ci étaient d'autant plus dangereuses que le défunt avait eu un statut important. De la part d'un ministre de droite, on pouvait s'attendre à des réactions conséquentes. Les coïncidences n'existant pas dans l'imaginaire du temps, il fallut trouver une explication à une série de malheurs qui s'abattirent sur la cour.

L'un des plus importants fut le décès en 923, du prince héritier Yasuakira qui était né l'année de la mort de Michizane. Ce prince représentait l'espoir du clan Fujiwara puisque son grand-père maternel n'était autre que Motozune. Avec lui, le clan pouvait espérer retrouver toute son influence et un titre de grand chancelier. On attribua sa maladie et sa disparition à l'action de l'âme courroucée de Michizane. Entre-temps, Tokihira, le chef du clan Fujiwara, le grand rival de Michizane, était mort en 909 à 39 ans seulement sans pouvoir assurer à sa descendance la place qu'elle était en droit d'attendre. La direction du clan passa à son cadet Tadahira (880-949). On pensa bien évidemment à la vengeance posthume. Enfin, en 930, ce fut la foudre qui tomba sur le pavillon de la pureté et de la fraîcheur du palais où se tenait le souverain, entraînant morts et blessés.

Face à ses signes, les premières mesures furent des réparations posthumes. On annula d'abord l'édit de bannissement. On rétablit Michizane dans ses titres. Enfin on lui assura des promotions posthumes. Ces mesures n'avaient rien d'exceptionnelles. Les promotions posthumes étaient même courantes pour les grands personnages.

La foudre qui faillit atteindre le souverain demandait une réponse d'une autre ampleur. Ce fut la divinisation de Michizane et son installation dans le sanctuaire de la Lande du Nord, le Kitano Tenmangū. Cette deuxième vie de Michizane a été bien étudiée aussi bien par les historiens des religions, comme exemple représentatif du culte des âmes courroucées, que par les spécialistes de l'histoire de l'art. En effet, la double biographie de Michizane fut l'objet d'un rouleau illustré d'une qualité exceptionnelle.

Cette mise en forme et en image de la double vie de Michizane a déjà été abordée par Éric Faure dans son *Histoire du poète qui devint un dieu* (L'Harmattan, 2020). Dans le présent ouvrage, c'est un autre aspect de sa survie qui est abordé, celui de ses traces. Ce dernier thème n'a jusqu'à présent guère intéressé les historiens si ce n'est pour démontrer que les histoires qui se racontent autour des divers sanctuaires consacrés à Michizane, ne sont que des forgeries plus ou moins habiles. L'originalité du travail d'Éric Faure réside dans le choix d'étudier ces matériaux modestes et souvent méprisés. Il aurait pu l'intituler, en parodiant le titre de l'ouvrage de Patrick Boucheron sur Ambroise de Milan, *La trace et l'aura – Vies posthumes de Sugawara no Michizane (x^e-xx^e siècle)*. Pour mener à bien son projet, Éric Faure présente une collection jamais réunie au Japon même, de ces histoires *a priori* sans valeur historique. Quel intérêt peut avoir le fait que l'on croit qu'une pierre a conservé l'empreinte du pied du bœuf de Michizane ou qu'il se serait assis sur telle ou telle pierre ? L'étude systématique des « traces » opérée par l'auteur se révèle, au contraire, d'une très grande richesse. S'appuyant sur les travaux des folkloristes, les premiers à s'être vraiment intéressés aux légendes et à leur formation, l'auteur présente les différents types de traces depuis celles de sa naissance avec les puits ou les étangs ayant servi au bain du nouveau-né, jusqu'à celles de son dernier voyage vers sa terre d'exil et ses nombreuses étapes avec leur siège de pierre ou leur pin d'amarrage. Ces traces sont de natures diverses. Elles s'appuient le

Préface

plus souvent sur un objet bien visible, pierre, arbre, mare, puits, voire montagne, qui sert d'ancrage à des récits plus ou moins stéréotypés se contaminant les uns les autres. Ce sont aussi des « reliques », peintures ou sculptures dites de la main de Michizane, ou des objets lui ayant appartenu. Le temps n'est plus où les historiens positivistes ne s'arrêtaient pas à l'examen de ce genre de « superstition ». Les reliques font désormais l'objet d'études fort savantes comme celle de Patrick J. Geary sur leur vol. Il est enfin une dernière trace suivie dans l'ouvrage d'Éric Faure, celle des descendants réels ou supposés. Là encore, nous sommes en terrain de connaissance, la manipulation généalogique est un sport fort répandu de par le monde.

En suivant ces traces, Éric Faure éclaire de nombreux aspects de l'univers religieux du Japon. La distinction tranchée entre ce qui relève des dieux, le *shintō*, et ce qui appartient au bouddhisme, apparaît bien pour ce qu'elle est, une conception artificielle imposée au moment de la restauration de Meiji au prix parfois de destructions de vénérables bâtiments. À suivre l'enquête menée, on s'aperçoit que le dieu Michizane est inséparable du bouddhisme, ne serait-il pas une incarnation du bodhisattva Kannon ? Les établissements construits sur ses traces sont aussi bien des sanctuaires *shintō* que des temples bouddhiques. On pourrait même ajouter un élément supplémentaire, celui du yin et du yang et du culte des divinités célestes si présents dans les milieux de la cour au *x^e* siècle.

Grâce à cette étude, on touche de près à une autre réalité qui pour n'être pas particulière au Japon, mérite toujours d'être soulignée, je veux parler de la plasticité des croyances. Un esprit vengeur peut devenir sans problème le protecteur des lettrés, mais aussi une divinité de l'agriculture, des accouchements et même des guerriers. Il n'est bien évidemment pas question de dogme et plusieurs « vérités » peuvent coexister sans que cela soit perçu comme un problème. Le regard critique des érudits du *xviii^e* siècle voulut réduire les histoires circulant autour des traces à de simples

fables sans valeur. Pourtant, malgré quelques disparitions, les traces de Michizane sont toujours observables à qui, comme Éric Faure, se donne la peine d'aller les observer jusqu'au fin fond de l'île de Kyūshū où le Dieu Céleste aurait survécu longtemps après sa mort officielle.

La légende d'un personnage est aussi importante que sa vie réelle, peut-être même plus. C'est elle qui est active dans la mémoire collective. Elle permet à un personnage qui vivait dans le cercle fort étroit de la haute aristocratie de la cour de Kyōto, de rayonner dans toutes les classes sociales et dans tout le Japon. Michizane entame maintenant un nouveau voyage par-delà les mers, lui qui refusa de se rendre en Chine dont il était pourtant fort proche intellectuellement.

Espérons que les lecteurs français lui feront aussi bon accueil que les humbles pêcheurs qui l'hébergèrent, dit-on, lors de son dernier voyage sur la route de l'exil et de la divinisation.

François MACÉ

Institut français de recherches sur l'Asie de l'Est (Inalco)